

GROUPE NORBERT DENTRESSANGLE
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 19 671 386 €
Les Pierrelles –26240 Beausemblant

Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis aux actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2007

Le présent descriptif a pour objet de préciser les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions propres par la Société Groupe Norbert Dentressangle conformément aux articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Nombre de titres et part du capital détenus par la Société Groupe Norbert Dentressangle

Le 31 mars 2007, la Société détient 250 114 actions propres sur 9 835 693 actions soit 2,54% du capital.

Répartition par objectif des titres de capital détenus à ce jour :

Les titres sont intégralement affectés à l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux.

Objectifs du nouveau programme de rachat d'actions :

Les actions achetées pourront être utilisées par ordre de priorité décroissante aux fins suivantes :

- Attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites à ses salariés, mandataires sociaux et/ou à ceux des sociétés liées dans les conditions prévues par la loi,
- Annulation des actions,
- Conservation et remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de fusion, de scission ou d'apport,
- Mise en place d'obligations liées à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital,
- Mise en place de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Le prix maximum d'achat est de 100 € par action et le nombre maximum d'actions à acquérir est de 10% du nombre total d'actions composant le capital à la date de la présente, ou 5% s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise dans le cadre d'une opération de fusion, scission ou d'apport, étant précisé que le montant global affecté au programme de rachat d'actions ne pourra dépasser 96 609 930 €

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, le prix de 100 € sera ajusté arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminée par l'opération.

Compte tenu du fait que la Société détient directement ou indirectement au 31 mars 2007, 250 114 de ses propres actions, correspondant à 2,54% du capital social, le nombre maximum d'actions pouvant être racheté sur cette base est de 733 455 actions, soit 7,46% du capital social (soit un montant maximal de

73 345 500 €), étant précisé que cette possibilité de rachat pourra être augmentée dans la limite de 10% du capital social au cas où la société procéderait avant la date de l'assemblée générale à la cession ou à l'utilisation d'actions auto détenues.

Durée du programme de rachat

Sous réserve de l'adoption de la huitième résolution à caractère ordinaire de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2007, le programme de rachat aura une durée de 18 mois à compter du jour de ladite Assemblée, soit jusqu'au 30 novembre 2008, mais prendra fin en tout état de cause à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Bilan du précédent programme de rachat

L'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2006 dans sa huitième résolution a autorisé le Directoire à opérer sur les actions de la Société pour une période de 18 mois. Les modalités de la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions ont été décrites dans la note d'information mise en ligne sur le site AMF le 22 mai 2006 relative audit programme de rachat.

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme	9 811 593
Capital auto détenu de manière directe et indirecte au début du programme, soit le 23 mai 2006 (en titres et en pourcentage)	249 688 / 2,22%
Informations cumulées depuis le début du programme jusqu'à la date du 30 mars 2007 :	
Nombre de titres achetés/ Cours moyen de la transaction	426 / 48,92 €
Nombre de titres vendus/ Prix moyen de vente	
Nombre de titres transférés (y compris exercice d'options)/ Prix moyen d'exercice	
Nombre de titres annulés / prix moyen	
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants	
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	160 913
Nombre de titres détenus au 30 mars 2007 (en titres et en pourcentage)	250 114 / 2,54%
Valeur comptable du portefeuille au 30 mars 2007	11 258 934 €
Valeur de marché du portefeuille au 30 mars 2007	17 507 980 €

Il n'y a pas de positions ouvertes à l'achat ou à la vente sur le titre au 30 mars 2007.